

BILAN DE 30 MOIS DE TRAITEMENT DES PLAIES PAR PRESSION NEGATIVE (TPN): ANALYSE PAR RAPPORT AUX RECOMMANDATIONS ACTUELLES DE LA HAS

B. Roussely, T. Penault, I. Laborie

INTRODUCTION

Le traitement des plaies par pression négative (TPN) a été introduit au centre hospitalier de Saint-Junien en 2007 avec le développement de l'activité de chirurgie orthopédique.

En janvier 2010, la HAS a émis des recommandations de bon usage du TPN. Une **analyse rétrospective** de ce traitement dans l'établissement a été réalisée sur une période de **30 mois**, afin de comparer nos pratiques aux recommandations actuelles.

METHODOLOGIE

→ Un support de prescription spécifique du TPN, commun aux services économiques (qui assurent la location du générateur de pression négative) et la pharmacie (qui dispense les consommables), a été créé en 2007, dès l'introduction dans l'établissement.

→ Ces ordonnances ont permis d'identifier les patients ayant bénéficié de ce traitement, son indication et le prescripteur.

→ Puis à partir des dossiers médicaux correspondants, ont été recensés les traitements antérieurs reçus par les patients, la durée du TPN, l'évolution de la plaie et les traitements postérieurs.

RESULTATS

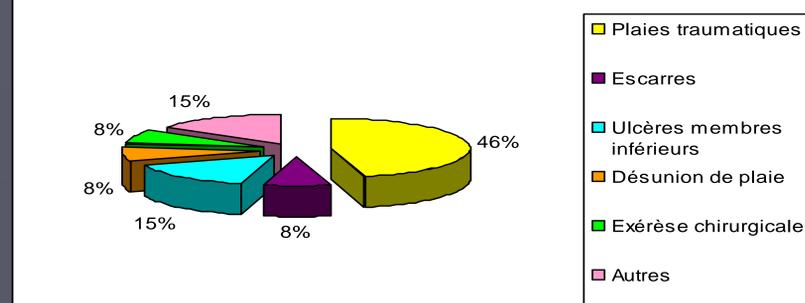
Critères de l'étude:

- De juillet 2007 à décembre 2009
- 13 patients inclus, 14 TPN (un patient ayant reçu deux traitements)
- Age moyen = 71 ans [43-96]

Système de TPN utilisé:

- 93% des TPN ont été réalisés par système VAC® (KCI) et 7% des TPN avec RENASYS® (SMITHS ET NEPHEW).

Indications du TPN



Indication, durée et prescripteur du traitement:

➤ La majorité des indications (46%) concernaient des plaies traumatiques (dont 17% entrent dans les recommandations de la HAS), 83% en première intention.

➤ Le traitement durait en moyenne 31 jours [2-97], 86% des prescriptions moins de 2 mois conformément aux recommandations actuelles.

➤ Les prescriptions émanaient à 85% d'un orthopédiste, 15% étaient réalisées par un gériatre.

Six patients ont été traités selon les recommandations de la HAS.

Suivi du traitement:

➤ Le traitement a été efficace chez 7 patients dont deux présentaient des indications conformes aux recommandations de la HAS.

↳ Un relai du TPN a toujours été instauré avant cicatrisation totale, dans 5 cas par pansement (ADAPTIC®, MEPITEL®, JELONET®) et dans deux cas par greffe cutanée (suite à une plaie traumatique et une désunion de plaie opératoire).

➤ Le TPN a été interrompu prématurément chez trois patients :

↳ Mauvaise observance dans deux cas (un patient non coopérant arrêtant le générateur de pression jugé trop bruyant, et un patient agité arrachant son pansement).

↳ Souillure du pansement dans le cas d'une plaie située au niveau du sacrum.

Pour les 6 patients traités selon les recommandations de la HAS, le TPN s'est avéré efficace dans deux cas.

DISCUSSION/CONCLUSION

→ Au cours de la période étudiée, la majorité des prescriptions du TPN dans l'établissement (54%) n'entraient pas dans le cadre des recommandations actuelles (la plupart du temps en ce qui concerne l'indication). Elles restaient néanmoins conformes aux préconisations des fournisseurs (pour l'indication la plus courante, plaies traumatiques au sens large). La prépondérance des indications liées à l'orthopédie concorde avec le développement de cette activité dans l'établissement.

→ 13% des traitements ont dépassé la durée maximale préconisée, entraînant un rappel sur l'évaluation régulière du TPN et son arrêt en cas d'inefficacité. Les deux échecs pour mauvaise observance, révélés au cours de cette analyse, montrent aussi la nécessaire coopération du patient à son traitement.

→ A la suite de cette étude, une modification du support de prescription a été effectuée, précisant les indications retenues par la HAS et la durée maximale du traitement, incluant son renouvellement qui implique son suivi.

ORDONNANCE DE PANSEMENT T.P.N	
ENRS 41 Version : 3	Juillet 2010 Page : 1 / 1
<input type="checkbox"/> Prescription initiale <input type="checkbox"/> Renouvellement	
INDICATION (Recommandation HAS janvier 2010) : à cocher	
<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} intention → Plaies aiguës : <input type="checkbox"/> Plaie traumatique non suturable avec perte de substance étendue et/ou profonde, avec ou sans infection <input type="checkbox"/> Exérèse chirurgicale avec perte de substance étendue et/ou profonde, avec ou sans infection <input type="checkbox"/> Désunion de plaie opératoire étendue et/ou de situation défavorable, préalablement parée si besoin, avec ou sans infection	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} intention → Plaies chroniques : <input type="checkbox"/> Ulcères de jambe nécessitant une greffe cutanée <input type="checkbox"/> Escarres de stade 3 ou 4 dans l'objectif d'un geste de couverture chirurgicale <input type="checkbox"/> Plaies du pied diabétique avec perte de substance étendue et/ou profonde
<input type="checkbox"/> Autres (à préciser) : _____	
DATE PREVUE DE POSE : _____	
DUREE APPROXIMATIVE PREVUE DE TRAITEMENT : <small>(La durée maximale de prescription recommandée est de 30 jours, renouvelable une seule fois par le prescripteur initial)</small>	
SERVICE ECONOMAT (Type de TPN envisagé) <input type="checkbox"/> RENASYS GO <input type="checkbox"/> RENASYS EZ	
SERVICE PHARMACIE (Commande de consommables) RESERVOIR : Référence RENAYS GO : 66800165 Référence RENAZYS EZ : 66800423	
Quantités commandées	références
1	
Quantités délivrées	
PANSEMENTS : (prévoir 2 semaines)	
Quantités commandées	références
2	
Quantités délivrées	
Location réalisée par fax au 02.43.83.23.00 (code client : 887023) par : _____ Téléphone assistance : Mme LUCAS au 02.43.83.24.70 / 02.43.83.23.10 JARREGA Gérard (délégué commercial) 06.75.87.97.40	
DATE :	NOM ET SIGNATURE DU PRESCRIPTEUR